

**Communauté d'Agglomération  
la Riviera du Levant**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 AVRIL 2023**

**DÉLIBÉRATION N°2023-CC-3S-TPI-36**

**PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021**

L'an deux mille vingt-trois, le 26 avril, le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL), sur convocation affichée à la date du 20 avril 2023 s'est réuni à 18H00, en séance publique, en salle des délibérations de la commune de Sainte-Anne, sous la présidence de Monsieur Cédric CORNET, le président de la CARL, pour délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

**Mme Myriam BROSIUS ayant été désignée secrétaire de séance,**

**Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil Communautaire : 41**

**Conseillers présents : 30**

**Conseillers représentés : 7**

	QUALITÉ	PRÉNOMS	NOMS	PRÉSENT	ABSENT	PROCURATION
1	M.	Cédric	CORNET	X		
2	M.	Bernard	PANCREL	X		
3	M.	Loïc	TONTON	X		
4	Mme.	Nicole	SINIVASSIN	X		
5	Mme	Liliane	MONTOUT	X		
6	M.	Jean-Luc	PERIAN	X		
7	M.	Guy Albert	BACLET		X	
8	Mme	Myriam Lucie	BROSIUS	X		
9	M.	Francs	BAPTISTE	X		
10	M.	Richard	ALBERT	X		
11	Mme	Nanouchka	LOUIS	X		
12	Mme	Mélila	PHOUDIAH	X		
13	Mme	Muguette	DAIJARDIN	X		
14	Mme	Mariane	GRANDISSON	X		
15	Mme	Nadia	CELINI	X		
16	M.	Christian	BAPTISTE		X	Jocelyne VIROLAN
17	M.	Teddy	BARBIN		X	
18	M.	Emmery	BEAUPERTHUY	X		
19	M.	Hugues	CHATEAUBON	X		
20	M.	Jean-Claude	CHRISTOPHE	X		
21	Mme	Elodie	CLARAC		X	Cédric CORNET
22	Mme	Lydia	FARO épse COURIOL		X	Valérie HUGUES
23	M.	Jules Joël	FRAIR		X	

24	M.	Lucien	GALVANI		X	Francs BAPTISTE
25	M.	Michel Eloi	HOTIN	X		
26	Mme	Valérie	HUGUES	X		
27	Mme	Olivia	JEAN épse RAMOUTAR- BADAL	X		
28	Mme	Marguerite Ephreme	KANCEL MURAT	X		
29	M.	Jacques	KANCEL		X	Hugues CHATEAUBON
30	Mme	Sylvia	LAPTES		X	Eric LATCHOUMANIN
31	M.	Eric	LATCHOUMANIN	X		
32	M.	David Laurent	LUTIN	X		
33	Mme	Mariette	MANDRET épse PASSAVE		X	Patrice PIERRE- JUSTIN
34	M.	Teddy	MARY	X		
35	Mme	Wenny Youna	MOLIA	X		
36	Mme	Nina Valentine	PAULON	X		
37	Mme	Sophie	PEROUMAL épse. SYLVANISE	X		
38	M.	Patrice	PIERRE-JUSTIN	X		
39	M.	Yves	QUIQUEREZ	X		
40	M.	Patrick	SOLVET		X	
41	Mme	Jocelyne	VIROLAN	X		

### Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment l'article Article L5211-39 ;

Vu les statuts de la CARL ;

Considérant le rapport du Président au Conseil Communautaire sur le rapport d'activité 2021 de la CARL ;

**Entendu le rapport du Président et après en avoir débattu,**

### DÉCIDE

**Article 1 :** De prendre acte que le rapport d'activité 2021 de la Communauté d'agglomération la Riviera du Levant.

**Article 2 :** D'autoriser le président à signer tous documents, actes et pièces relatifs à l'exécution de la présente délibération.

**Article 3** : Le président et le comptable public du centre des finances publiques de la Communauté d'Agglomération sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré ce jour

Pour extrait conforme

**LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LA RIVIERA DU LEVANT**

Cédric CORNET



- Transmis à la Sous-Préfecture de Pointe-à-Pître ;
- Notifié aux maires du Gosier, de Sainte-Anne, de Saint-François et de la Désirade ;
- Notifié au Trésorier de Sainte-Anne ;

***La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de la Guadeloupe (6, rue Victor Hugues – 97100 Basse-Terre ; Téléphone : 05 90 81 45 3 ; Télécopie : 05 90 81 96 70 ; Courriel : [greffe.ta-basse-terre@juradam.fr](mailto:greffe.ta-basse-terre@juradam.fr)) ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. Qu'elle soit expresse ou implicite, la décision prise pourra être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.***

Envoyé en préfecture le 12/05/2023

Reçu en préfecture le 12/05/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 971-200041507-20230426-2023CC3S\_TPI\_36-DE



# RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2021

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LE GOSIER / SAINTE-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIRADE



**LA RIVIERA  
DU LEVANT**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LE GOSIER / SAINTE-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIRADE

# - Sommaire -

<b>Le mot du Président</b> .....	<i>Page 3</i>
<b>Les repères de l'année 2021</b> .....	<i>Page 4</i>
<b>I - L'INSTITUTION</b>	
• <b>1. Les compétences</b> .....	<i>Page 7</i>
• <b>2. Le Conseil Communautaire</b> .....	<i>Page 8</i>
• <b>3. Les Commissions thématiques</b> .....	<i>Page 10</i>
• <b>4. Les instances en chiffres</b> .....	<i>Page 10</i>
• <b>5. Le Développement Humain</b> .....	<i>Page 11</i>
<b>II - LES POLITIQUES PUBLIQUES</b>	
• <b>1. Le développement économique</b> .....	<i>Page 14</i>
• <b>2. L'équilibre social de l'habitat</b> .....	<i>Page 16</i>
• <b>3. La collecte et traitement des déchets</b> .....	<i>Page 18</i>
• <b>4. La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations</b> .....	<i>Page 19</i>
• <b>5. L'eau, l'assainissement</b> .....	<i>Page 21</i>
• <b>6. La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie</b> .....	<i>Page 22</i>
• <b>7. Les sports, la culture, les loisirs</b> .....	<i>Page 26</i>
• <b>8. La promotion du tourisme</b> .....	<i>Page 27</i>
<b>III - LE BILAN FINANCIER DE 2021</b>	
• <b>1. Qui sont les co-financeurs des projets CARL ?</b> .....	<i>Page 29</i>
• <b>2. Les éléments financiers clés</b> .....	<i>Page 30</i>
<b>IV - 2021 EN IMAGES</b> .....	<i>Page 32</i>



# LE MOT DU PRÉSIDENT



## *Une agglomération au rendez-vous des défis*

*Cette année 2021 a une fois de plus été inscrite sous le sceau de la crise sanitaire.*

*En écho à la crise de l'année 2020, nous avons ressenti les prémices d'une transformation profonde de nos modes de vie, de nos façons de nous déplacer ou de travailler, avec des répercussions durables dans certains secteurs de nos services communautaires.*

*Développer les services à la population et construire les bonnes conditions pour que chacun puisse s'y développer, voilà les choix politiques de cette mandature. Je sais pouvoir compter sur les élus communautaires pour faire de notre agglomération un territoire qui accompagne et agit pour ses habitants. La confrontation à cette période de crise a pu démontrer que nous avons fait les bons choix.*

*Habitat, développement économique, Eau, gestion des déchets... Les défis à relever n'ont pas été des plus facile, mais nous l'avons fait. Gageons que les années à suivre nous permettront là aussi de rester au service de la population à travers des projets tout aussi forts et ambitieux. Cette année encore, nous pouvons être fiers du travail accompli.*

**Cédric CORNET**  
**Président de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant**

# LES REPÈRES 2021



**7 janvier**

Action talents de la CARL



**29 mars**

Opération de dépistage du diabète et de l'hypertension «Ma CARL, ma santé»



**15 janvier**

Conseil communautaire à la Désirade



**12 au 23 avril**

Opération «votez pour la Désirade» en lice pour le «village préféré des français»



**25 au 27 janvier**

Atelier de « l'Analyse des Besoins Sociaux »



**21 avril**

Signature de la promesse de vente du terrain du Moule du prochain SINNOVAL



**1<sup>er</sup> février**

Atelier «La communication digitale de votre entreprise»



**22 avril**

Prêt accordé à la CARL



**5 février**

Atelier «B.A.BA de la micro entreprise »



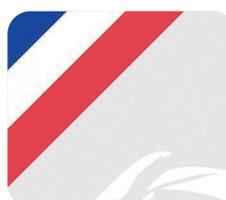
**23 au 25 avril**

Permanences de l'habitat



**11 février**

Médaillés de la CARL



**1<sup>er</sup> mai**

Arrêté préfectoral portant création du Syndicat d'Innovation et de Valorisation des déchets de Guadeloupe (SINNOVAL)



**15 mars au 25 mars**

Opération «votez pour la Désirade» en lice pour le «village préféré des français»



**10 mai**

Séance d'installation de SINNOVAL en présence des élus et des acteurs du projet



**28 mai**

Permanence de l'habitat



**1<sup>er</sup> septembre**

Installation du bureau syndical du Syndicat Mixte de Gestion de L'eau et de l'Assainissement de Guadeloupe SMEAG



**2 juin**

Installation du réservoir de poucet



**29 septembre**

Inauguration du totem « I Love Gosier »



**5 juin**

Journée hommage à Marcel Lollia dit Vélo



**2 octobre**

Programme d'actions de prévention des inondations des bassins



**22 juin**

Inauguration de l'aire terrestre éducative du Marais Gros Boeuf (St François)



**22 octobre**

Étude du littoral de Saint François



**Juillet**

- Le Mois du Gwo Ka
- Traditour 2021



**29 octobre**

Permanence de l'habitat



**Août**

La CARL soutient les restaurateurs du territoire



**8 au 21 novembre**

Village d'exposition de la Mini transat de Saint-François



**13 août**

Permanence de l'habitat



**10 décembre 2021  
au 12 janvier 2022**

Permanence de l'hébergeur

# L'INSTITUTION

Deux instances distinctes contribuent à la vie de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) de la Riviera du Levant.

**Il s'agit du Conseil Communautaire et du Bureau Communautaire**



Le Conseil Communautaire est l'organe délibérant de l'établissement. Il est chargé d'administrer les affaires de l'intercommunalité. Le Conseil est composé d'un Président, de 12 Vice Présidents et de 28 conseillers communautaires. Les membres du Conseil Communautaire ont été élus au suffrage universel lors des élections municipales du 28 juin 2020.

Ils se répartissent comme suit :

- **1 délégué pour la ville de la Désirade**
- **8 délégués pour la ville de Saint François**
- **15 délégués pour la ville de Sainte Anne**
- **17 délégués pour la ville du Gosier**

Le Bureau Communautaire assiste le Président dans ses fonctions, examine les projets de délibérations devant être soumis au vote du Conseil Communautaire, et d'une manière générale, se prononce sur toutes les questions d'intérêt communautaire relevant des compétences de la communauté d'agglomération.

## 1. Les compétences



Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I) à fiscalité propre exercent certaines compétences à titre obligatoire, d'autres à titre optionnel et les autres à titre facultatif.

# 7

compétences  
obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Gens du voyage
- *Eau et assainissement (transférées au SIAEG puis au SMGEAG au 1<sup>er</sup> septembre 2021)*

# 3

compétences  
optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Construction, Aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire

# 3

compétences  
facultatives

- Promotion du tourisme
- Délégation de maîtrise d'ouvrage
- Coopération décentralisée et européenne

## 2. Le conseil communautaire



**Cédric CORNET**  
**Président**  
**Maire du Gosier**

- Élus de Sainte-Anne
- Élus de Saint-François
- Élus de la Désirade
- Élus du Gosier
- Membres du Bureau Communautaire



**Bernard PANCREL**  
**1<sup>er</sup> Vice-Président**  
*Maire de Saint-François*



**Wennie MOLIA**  
**8<sup>ème</sup> Vice-Présidente**  
*3<sup>ème</sup> Adjointe au maire  
du Gosier*



**Loïc TONTON**  
**2<sup>ème</sup> Vice-Président**  
*Maire de la Désirade*



**Richard ALBERT**  
**9<sup>ème</sup> Vice-Président**  
*Conseiller municipal  
de Saint-François*



**Nicole SINIVASSIN**  
**3<sup>ème</sup> Vice-Présidente**  
*Conseillère municipale  
de Sainte-Anne*



**Nanouchka LOUIS**  
**10<sup>ème</sup> Vice-Présidente**  
*5<sup>ème</sup> Adjointe au maire  
du Gosier*



**Liliane MONTOUT**  
**4<sup>ème</sup> Vice-Présidente**  
*1<sup>ère</sup> Adjointe au maire  
du Gosier*



**Mélila PHOUDIAH**  
**11<sup>ème</sup> Vice-Présidente**  
*Conseillère municipale  
de Saint-François*



**Jean-Luc PERIAN**  
**5<sup>ème</sup> Vice-Président**  
*2<sup>ème</sup> Adjoint au maire  
de Saint-François*



**Mugnette DAIJARDIN**  
**12<sup>ème</sup> Vice-Présidente**  
*1<sup>ère</sup> Adjointe au maire  
de Saint-François*



**Guy BACLET**  
**6<sup>ème</sup> Vice-Président**  
*2<sup>ème</sup> Adjoint au maire  
du Gosier*



**Nadia CELINI**  
**Membre du bureau**  
*Conseillère municipale  
du Gosier*



**Myriam BROSIUS**  
**7<sup>ème</sup> Vice-Présidente**  
*5<sup>ème</sup> Adjointe au maire  
de Saint-François*



**Mariane GRANDISSON**  
**Membre du bureau**  
*Conseillère municipale  
de Sainte-Anne*



**Christian BAPTISTE**  
Conseiller communautaire



Conseillère communautaire



**Francs BAPTISTE**  
Conseiller communautaire



**Eric LATCHOUMANIN**  
Conseiller communautaire



**Teddy BARBIN**  
Conseiller communautaire



**David LUTIN**  
Conseiller communautaire



**Emmery BEAUPERTHUY**  
Conseiller communautaire



**Mariette MANDRET**  
Conseillère communautaire



**Hugues CHATEAUBON**  
Conseiller communautaire



**Teddy MARY**  
Conseiller communautaire



**Jean-Claude CHRISTOPHE**  
Conseiller communautaire



**Marguerite MURAT**  
Conseillère communautaire



**Élodie CLARAC**  
Conseillère communautaire



**Nina PAULON**  
Conseillère communautaire



**Lydia FARO**  
Conseillère communautaire



**Sophie PEROUMAL**  
Conseillère communautaire



**Jules FRAIR**  
Conseiller communautaire



**Patrice PIERRE-JUSTIN**  
Conseiller communautaire



**Lucien GALVANI**  
Conseiller communautaire



**Yves QUIQUEREZ**  
Conseiller communautaire



**Michel HOTIN**  
Conseiller communautaire



**Olivia RAMOUTAR-BADAL**  
Conseillère communautaire



**Valérie HUGUES**  
Conseillère communautaire



**Patrick SOLVET**  
Conseiller communautaire



**Jacques KANCEL**  
Conseiller communautaire



**Jocelyne VIROLAN**  
Conseillère communautaire

### 3. Les 7 commissions thématiques



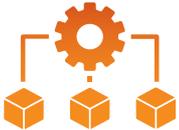
#### DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Vice-Présidente : **Nadia CELINI**



#### STRATÉGIE FINANCIÈRE ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Vice-Président : **Guy-Albert BACLET**



#### AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE, INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS

Vice-Président : **Loïc TONTON**



#### SPORTS, CULTURE ET LOISIRS

Vice-Président : **Richard ALBERT**



#### ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE ET CYCLES DE L'EAU

Vice-Présidente : **Nanouchka LOUIS**



#### DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Vice-Présidente : **Nicole SINIVASSIN**



#### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Vice-Président : **Bernard PANCREL**

### 4. Les instances

**7**

**Bureaux  
communautaires**

**10**

**Conseils  
communautaires**

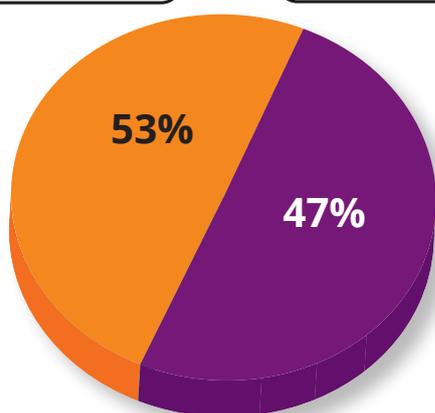
## 5. Le développement humain

### ○ PRÉSENTATION GÉNÉRALE

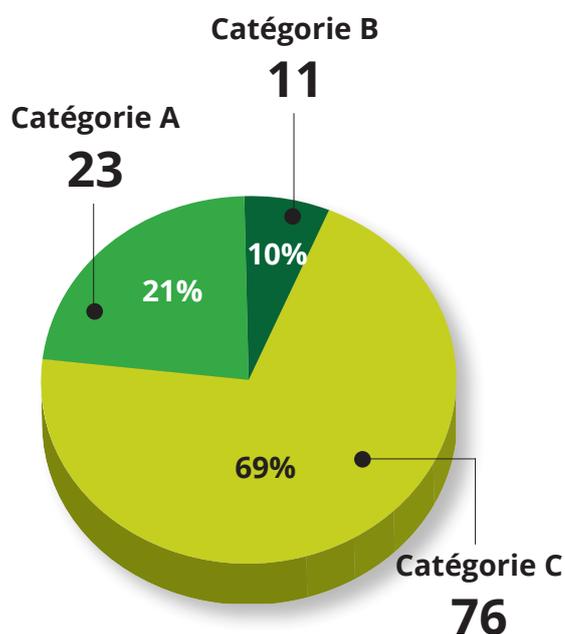
- La Direction du Développement Humain a pour but d'accompagner les agents mais aussi les managers tout au long de leur vie professionnelle.
- Des évolutions importantes sont intervenues durant l'année 2021, notamment l'implémentation du système d'information en Ressource Humaines CIVIL afin de conduire à la dématérialisation des bulletins de paie et des congés payés.
- Des réponses inédites ont été apportées aux agents, plus précisément par le vote du Conseil Communautaire du 6 mai 2021 (Délibération N°2021-CC-2S-DDH-19) ayant adopté la mise en place du télétravail au sein de la Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant ; Le traditionnel ticket restaurant a laissé place à la carte de titre restaurant.
- L'effectif de la CARL s'articule de la manière suivante : **52 femmes / 58 hommes**



#### - LES AGENTS DE LA CARL -



#### - AGENTS PAR CATÉGORIE -



## ○ PLAN D'ACTION ÉGALITÉ FEMME-HOMME 2021 - 2023

- La loi de 2014 impose à la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL) l'édition d'un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Le décret d'application de cette loi du 24 juin 2015 détaille son contenu.
- Ainsi, depuis la création de la CARL un rapport égalité femmes-hommes est établi chaque année. Depuis la loi de 2019, la CARL est soumise à l'élaboration d'un plan d'action.
- Ce plan doit comporter des pistes d'amélioration portant sur les domaines suivants : mixité, parcours, rémunération, conditions de travail, articulation des temps de vie professionnelle et familiale.
- Le plan d'action égalité femme-homme 2021-2023 de la CARL a été réalisé étroitement avec un accompagnement de l'Agence Régionale de l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) de Guadeloupe en lien avec les représentants du personnel, la Direction de Développement Humain ainsi que la Direction Générale des Services.
- Ce document a été validé en Comité technique le 4 mars 2021 et est établi pour une durée de trois ans.
- Chaque année, un bilan intermédiaire sera élaboré à des fins de suivi et d'amélioration du plan engagé en lien avec la Commission du Développement Humain et les représentants du personnel.
- Ainsi, ce plan d'action s'articulera autour de 5 axes selon le calendrier suivant :

ACTIONS	DATES
Action 1 : <b>sensibiliser à la mixité des métiers</b>	2 <sup>ème</sup> semestre 2021 à fin 2023
Action 2 : <b>sensibiliser à l'évolution professionnelle par la voie du concours</b>	Immédiatement à fin 2023
Action 3 : <b>sensibiliser aux modalités de paie</b>	2 <sup>ème</sup> semestre 2021 à fin 2023
Action 4 : <b>créer une politique de prévention et de qualité de vie au travail</b>	Avril 2021 à fin 2023
Action 5 : <b>mettre en place un encadrement innovant du temps de travail</b>	2 <sup>ème</sup> semestre 2021 à fin 2023

- La mise en oeuvre du plan d'action de la CARL fait émerger la nécessité d'une transversalité dans les actions à initier avec une mise en oeuvre dont la temporalité sera triennale. Ce déploiement inclut un suivi annuel, en lien avec les représentants du personnel.
- À travers cette démarche, la CARL confirme sa volonté de développer un procédé prônant l'égalité entre les femmes et les hommes, par le fonctionnement de son organisation.



# Octobre Rose

# LES POLITIQUES PUBLIQUES

## 1. Le développement économique

- Le service Animation et Promotion économique a pour missions de renforcer et valoriser le tissu économique intercommunal, dans le cadre du Schéma de développement économique, de contribuer à la redynamisation économique des espaces urbains (centre-ville, autres quartiers) et ruraux ; mais aussi de proposer un programme d'actions pluriannuel visant à :
  - favoriser les savoir-faire locaux et à valoriser les potentialités économiques des territoires du Levant, tous secteurs confondus, en tenant compte des réalités du terrain, des attentes des acteurs économiques ;
  - valoriser l'ensemble des filières et des secteurs qui contribuent à la pérennité du tissu économique intercommunal.
  - faire connaître hors territoire guadeloupéen les atouts économiques de la CARL
  - développer les coopérations et échanges d'expériences avec les autres EPCI et hors Guadeloupe, en matière d'animation et de promotion économiques.



La CARL travaille en partenariat avec l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE).

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- La définition d'orientations économiques stratégiques de proximité
- La valorisation des filières économiques : agriculture, pêche, aquaculture, artisanat, commerce, services, industrie (études, workshop, etc...)
- La redynamisation économique des quartiers urbains et notamment l'accompagnement des associations économiques (création et structuration de fédération d'acteurs économiques)
- L'animation, qualification et classification économique des Zones d'Activités Economiques (réalisation des cartographies ZAE)-

## ○ ACTIONS



### 1. Mai à décembre : 8 participants.

Accueil, information accompagnement à la rédaction et à l'optimisation du projet d'activité.

**2. Février :** Connaître les outils pour communiquer sur internet et les réseaux sociaux. Identifier les opportunités que représente internet pour mon projet.

### 3. Avril : 10 participants.

Permet de s'interroger sur la viabilité des projets, de tester leur maturité, permet au porteur de projet de prendre conscience de son rôle et de travailler sa capacité à pitcher son projet.

### 4. Août : Action en lien avec l'Office du Tourisme.

Communication sur la mise en place du « click and collect » et du « call and collect ».

**5.** Communication sur la mise en place d'un recensement des acteurs économiques ayant subis des dégâts collatéraux de la crise de Novembre 2021.

### 6. Novembre 2021 : 28 entreprises participantes.

Accueil et gestion sur site. Mise en place de partenariats avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, sélection des entreprises, organisation logistique du village,

## 2. l'équilibre social de l'habitat



- La priorité du service habitat a consisté au lancement de la mission d'accompagnement pour l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH), et de ses volets habitat indigne (Plan intercommunal de lutte contre l'habitat indigne- PILHI), copropriétés fragiles.
- En effet, selon l'article L5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les EPCI sont compétents en matière d'habitat, et doivent à ce titre mettre en place une stratégie visant à garantir à chacun le droit au logement sur son territoire.
- Le Conseil Communautaire du 12 avril 2018 avait en effet approuvé le lancement de la procédure d'élaboration du Programme Local de l'Habitat de la Riviera du Levant.
- La délibération relative à la mission d'accompagnement et au plan prévisionnel de financement du Programme Local de l'Habitat (PLH), et de ses volets habitat indigne (Plan intercommunal de lutte contre l'habitat indigne- PILHI), copropriétés fragiles, a été présentée pour adoption par le Conseil Communautaire le 28 juin 2021.
- Les demandes de financement aux partenaires ont été adressées en juillet 2021(Département, Etat, ANAH).
- Le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) a été validé par la Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL) et le marché a été publié en octobre 2021.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Le programme local de l'habitat (PLH)
- Le plan intercommunal de lutte contre l'habitat Indigne (PILHI)

## ACTIONS

# 1.

Etude sur  
les copropriétés  
fragiles

# 2.

Structuration  
du réseau de lutte  
contre l'habitat  
indigne

# 3.

Développement  
partenariat  
avec l'ADIL

### 1 Appel à candidature a été lancé le 19 octobre 2021.

Il a été relancé avec une publicité plus large le 24 février 2022

### 2 Réunions de travail avec les communes membres pour harmoniser la procédure de signalement (outils collaboratifs tels que le tableau de suivi, le guide méthodologique...)

- Réunion avec le PDLHI (Déal) et l'ARS
- Organisation d'une formation effectuée par l'ADIL avec les services urbanisme et les CCAS des communes sur la thématique de l'habitat indigne le vendredi 1er octobre 2021

### 3 permanences ont été organisées.

L'année 2021 a permis de relancer les permanences au sein des communes de la CARL pour favoriser l'information de proximité pour les habitants de la CARL. en 2020, aucune permanence ne s'était tenue en raison du contexte sanitaire. 43 administrés ont pu bénéficier de conseils personnalisés en matière de logement grâce au partenariat de la CARL et de l'ADIL .



### 3. La collecte et le traitement des déchets

- Parmi les compétences exercées par la CARL, ceux relatifs aux enjeux en matière de gestion de déchets sont aujourd’hui majeurs, et particulièrement stratégiques dans les territoires d’Outre-mer pour des raisons environnementales évidentes ; mais aussi en matière de pouvoir d’achat, de développement économique d’emploi, plus globalement de cohésion sociale et de citoyenneté.



#### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- La nécessité de mutualiser la collecte et le traitement des ordures ménagères des territoires sud et nord de la Grande-Terre a fait sens, et s’est finalement imposée comme le moyen le plus rationnel de mener cette politique publique majeure des EPCI, au regard notamment de la taille du gisement disponible, des possibilités de valorisation et de transformation des déchets, des opportunités de financement via les fonds européens et surtout de la perspective de contention des coûts au bénéfice des populations concernées.

**COMPOSITION DU BUREAU**

Président  
**Cedric CORNET, CARL**

1er vice-président  
**Fabrice JASARON, CANGT**

2ème vice-président  
**Loïc TONTON, CARL**

3ème vice-président  
**Pierre PORLON, CANGT**

4ème vice-président  
**Michel HOTRI, CARL**

- La Riviera du Levant, la Communauté d’Agglomération du Nord Grande-Terre et la Région Guadeloupe ont convenu de l’intérêt de conjuguer les ressources et synergies pour la création d’un Syndicat Mixte Ouvert appelé du Syndicat d’INNOvation et de VALorisation des déchets ménagers et assimilés de la Guadeloupe (SINNOVAL). Le syndicat a été créé par l’arrêté préfectoral SG/DCL/SLAC en date du 29 avril 2021.

- Ce projet d’envergure de territoriale, créateur de valeurs, repose sur la mise en place d’une stratégie territoriale visant à orienter les comportements de consommation mais aussi à généraliser les gestes de tri dans le quotidien réduisant les déchets résiduels, en impliquant les populations, les acteurs économiques, les associations et les partenaires institutionnels.

- Cette union doit permettre de faire comprendre, et reconnaître l’importance des équipements de collecte et de traitement des déchets, les installations d’élimination des produits en fin de vie ne disposant d’aucune solution de recyclage.

Il s’avère également être un outil précieux permettant aux Établissements Publics de bien maîtriser de la gestion de leurs déchets et la maîtrise des coûts, au moment où la fiscalité relative à l’élimination des déchets s’envole.

- Les tonnages des principaux déchets collectés sur le territoire

ACTIONS	DATES	DATES	DATES
OMR	21468	21818	2%
ENCOMBRANTS	5330	6498	22%
EMR	1728	2142	24%
DECHETS VERTS	11106	13983	26%

## 4. La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

- La compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) est, depuis le 1er janvier 2018, une compétence obligatoire dévolue aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et leurs groupements.

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)  
 Le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) de la Guadeloupe, établi en application de l'article L. 562-1 de Code de l'Environnement et approuvé par arrêté du 23 novembre 2015, fixe six objectifs à l'échelle du district qui repris en tant qu'objectifs particuliers de gestion des inondations pour le territoire à risque d'inondation important « Centre » :

- > **Objectif 1** : Mieux connaître pour mieux agir
- > **Objectif 2** : Réduire la vulnérabilité pour diminuer le coût des dommages
- > **Objectif 3** : Savoir mieux vivre avec le risque
- > **Objectif 4** : Planifier la gestion de crise
- > **Objectif 5** : Réduire l'aléa inondation à l'échelle du bassin versant en tenant compte du fonctionnement des milieux naturels
- > **Objectif 6** : Constituer et consolider les maîtrises d'ouvrages, organiser les acteurs et les compétences

## • Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI)

- > La stratégie et les axes de travail prioritaires du programme d'action de prévention des inondations (PAPI) des bassins versant des Grands-Fonds au stade d'intention convergent vers les objectifs généraux du district de la Guadeloupe.
- > Les 28 actions engagées dans ce cadre (actions du PAPI d'intention) s'inscrivent dans les dispositions générales du district de la Guadeloupe.
- > Le PAPI d'intention est un préalable à l'élaboration du PAPI complet. Il permet d'acquérir la connaissance nécessaire pour élaborer un diagnostic puis un programme d'actions partagées par toutes les parties prenantes.
- > Le territoire à risque d'inondation important (TRI) « Centre » regroupe sept communes dont six fondent le territoire du PAPI des Grand Fonds, dont deux de la CARL, Gosier et Sainte Anne.
- > La commune de Baie-Mahault ne fait pas partie du territoire du PAPI des bassins versants des Grands-Fonds mais est incluse dans le territoire à risque d'inondation important (TRI) « Centre ».
- > Le périmètre du PAPI est basé sur une notion de « bassin de risque » alors que le périmètre du TRI est sur la notion de « bassin de vie ».

## ○ ACTIONS

1. Dans le cadre de l'information du grand public sur les risques d'inondations, les 3 agglomérations, Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL) - Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) - Cap Excellence (CAPEX), ont relancé la campagne de communication avec les supports existants : Media : Télé, Radio, internet : Diffusion de spots sur le PAPI.
2. Curage des ravines et canaux (montant total de l'année 2021 : 35 345 euros HT)
  - a. Saint-Félix : Sécurisation et curage de la ravine : 11 040 €HT
  - b. Leroux : Curage de buses : 9 605 €HT
  - c. Quartier de Grand Baie : Inondations par submersion marine et par ruissèlement des eaux : Ouverture/fermeture de la digue et désensablement de l'embouchure du canal de Choisy pour faciliter l'écoulement : 14 700 €HT.



## 5. l'eau, l'assainissement

- Les compétences Eau Potable (EP) et Eaux Usées (EU) ont été transférées du SIAEG au SMGEAG au 1<sup>er</sup> Septembre 2021.
- La compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) a été transférée le 1<sup>er</sup> Septembre 2021 par la Loi, des agglomérations au SMGEAG.
- La compétence Défense extérieur contre les incendies (DECI) peut être transférée des villes membres au SMGEAG via la CARL.

### ○ ACTIONS DE SOLIDARITÉ

1.

**Hydro curage des canalisations réseau assainissement collectif CARL et assainissement non collectif Désirade**

GOSIER

SAINTE-ANNE

SAINT-FRANÇOIS

DÉSIRADE

2.

**Réparation du poste de relèvement**

GOSIER

SAINTE-ANNE

SAINT-FRANÇOIS

3.

**Réparation des canalisations eau potable**

SAINTE-ANNE

SAINT-FRANÇOIS

4.

**Accessoires pompes eau potable**

GOSIER

SAINTE-ANNE



## 6. La protection et la mise en valeur de l'environnement

- Le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), comme son prédécesseur le Plan Climat Energie Territorial (PCET), est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie.
- Outre le fait, qu'il impose également de traiter le volet spécifique de la qualité de l'air, sa particularité est sa généralisation obligatoire à l'ensemble des intercommunalités de plus de 20.000 habitants à l'horizon du 1<sup>er</sup> janvier 2019, et dès 2017 pour les intercommunalités de plus de 50.000 habitants.

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Cette démarche comporte quatre étapes avec un suivi des actions dans la durée.
- Ce plan débutera en 2023. Face à l'attractivité grandissante du territoire, sa croissance démographique et son fort attrait touristique. Il s'agit de développer de manière harmonieuse et respectueuse des richesses du patrimoine naturelles et culturelles du territoire.
- Au-delà de l'aspect obligatoire, le PCAET est une véritable feuille de route guidant une stratégie climat-air-énergie cohérente qui est synonyme de développement économique, d'attractivité et de qualité de vie.

#### • Le diagnostic territorial

Il vise à comprendre et analyser les enjeux territoriaux, en apportant une connaissance sur :

- les consommations par type d'énergie,
- les productions d'énergies renouvelables,
- les émissions de gaz à effet de serre,
- et la séquestration carbone,
- les émissions atmosphériques par secteur et l'impact sur la qualité de l'air, la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique.

Pour ce qui est de la CARL, les acteurs-clés du territoire ont été consultés notamment à travers l'organisation de 10 ateliers thématiques.

- Les orientations stratégiques du PCAET de la CARL

Ces orientations, approuvées par l'équipe projet PCAET de la CARL, ont été présentées à l'autorité environnementale (MRAe) le 9 janvier 2020 qui a produit un mémoire en réponse qui sera mis à la disposition du public. A cette même occasion, il a été présenté l'état initial de l'environnement de l'évaluation environnementale stratégique (EES) du PCAET réalisée par le bureau d'étude Green Affair.

## ○ ACTIONS

1. La CARL innove en testant une nouvelle théorie économique radicalement nouvelle, capable de faire évoluer en harmonie les êtres humains et les écosystèmes vivants. En associant des techniques et des recherches mises en lumière ces dernières années. A savoir la permaculture, la production durable, les circuits solidaires, en remplaçant par exemple l'utilisation du métal et des minerais par celle de plantes pour éviter le désastre écologique et humain de l'exploitation des gisements, là, créer des cités autonomes, sont autant de solutions possibles pour un avenir apaisé. En avril 2021, la CARL a organisé une présentation de sensibilisation, en visio-conférence aux élus et aux administratifs de la CARL sur la démarche afin de préparer l'évaluation de la capacité régénérative des actions du projet de PCAET à l'économie symbiotique.

2. Le SERD est une initiative visant à promouvoir la réalisation d'actions de sensibilisation à la gestion durable des ressources et des déchets durant l'avant dernière semaine de Novembre. Malgré la crise Sanitaire, liée au COVID 19, la CARL a distribué dans ses trois déchèteries plus de 160 tonnes de compost aux administrés de ses communes membres. L'objectif affiché était de faire la promotion de nos déchèteries.

3. Le projet TEPCV s'inscrit dans l'orientation 7 du Plan Climat Air Énergie (PCAET) : « Déploiement des énergies renouvelables pour atteindre l'autonomie énergétique » et plus particulièrement de la fiche action n°11 : « Augmenter la part d'énergie renouvelable dans le mix électrique de la Guadeloupe ».

### **Intitulé de l'action:**

Développer la mobilité électrique au travers de l'acquisition de 7 véhicules électriques pour les services de la collectivité et l'installation de 6 bornes bi-prises de rechargement alimentées 4 centrales alimentées par l'énergie solaire photovoltaïque. Les objectifs étaient de :

- Maîtriser la demande d'énergie et de limiter l'impact de la combustion du carburant sur l'environnement,
- Diminuer des émissions de gaz à effet de serre et des pollutions liées aux transports,
- Produire des énergies renouvelables locales, avec la pose de 175 panneaux photovoltaïques pour une puissance unitaire de 285 Wc, pour une puissance totale de 49,875 Kw (Gosier : Désirade- Saint François : - Sainte Anne)
- Installer 6 bornes de recharge de véhicules (Gosier : Désirade- Saint François : - Sainte Anne)
- Promouvoir l'éducation à l'environnement, de l'éco-citoyenneté et mobilisation des acteurs locaux.

## Economie d'énergie

Il a été noté une économie sur la facture EDF de 3 083 KWH soit 6 500€.

Cette consommation du bâtiment est inférieure à son potentiel car l'année 2021 a été marquée par le Covid-19 et les grèves impliquant une occupation réduite des locaux, et par conséquent une consommation réduite de l'énergie.



◀ Borne et onduleur à Désirade



Borne et panneaux PV à Douville Sainte-Anne ▶



Avec le système installé au siège de la CARL (panneaux, onduleurs, batterie), le taux d'auto-consommation a été en 2021 de 64,46% soit un tiers de la consommation du bâtiment. Avec une consommation de **33 083 Kwh** d'énergie issue des panneaux photovoltaïques.



## Une réduction de l'empreinte Carbone en 2021:

- Consommation des véhicules : 160 000 km parcourus pour 240 tonnes de Co2e
- Consommation du bâtiment : 20 130 tonnes CO2e

Soit un total de tonnes de CO2 évités de 20 370 tonnes de CO2e pour l'équipement du Gosier (panneaux, batterie et onduleur).



CARL a réalisé un premier état des lieux des installations en août 2016. Ce dernier a permis de définir les axes d'interventions prioritaires à programmer. Ainsi, par la délibération CC-2016-85-DEDD-32 en date du 18 Octobre 2016, le conseil communautaire a validé le programme de modernisation, de réhabilitation et de développement des trois déchèteries communautaires.

L'objectif principal du projet était d'améliorer les conditions de travail des agents et d'accueil du public. Ainsi, en 2018, la CARL a donc décidé de lancer une étude de maîtrise d'oeuvre concernant ce programme.

Le programme prévoyait notamment, la création d'une vraie boucle de circulation à Saint-François, l'élargissement de la voie d'accès à Sainte-Anne et la clôture du site et le remplacement du portail d'accès à la Désirade.

Les montants alloués aux travaux pour les trois sites sont les suivants :

- Lot 1 Terrassement /VRD : 381 438,80 €HT, prestataire
- Lot 2 Bâtiment : 416 976,06 € HT
- Lot 3 Equipement : 183 161,00 € HT

**Le montant global du projet s'élève donc à 981 575,86 € HT**



## 7. Les sports, la culture et les loisirs

### ○ ACTIONS

#### **Journée du Gwo ka**

Action en hommage au maître-ka Marcel Lollia, un koud'tanbou s'est tenu dans le parc du Calvaire. Cette manifestation correspond à une volonté de la Commission Culture, Sport et Loisirs de pérenniser cette commémoration.

Objectifs : commémorer la mémoire du musicien et assurer une transmission aux plus jeunes générations des travaux inhérents à la musique du Gwoka



*5 juin 2021*

#### **Culture à fonds**

Edition 2021 : Des randonnées d'exception ont été organisées en collaboration avec plusieurs intervenants (M. SOLVET, Kontakaz, Tulsi Ram, Klod Mixture, Mme BOUCAUD, Restan-la...).



*Juillet / Août 2021*

#### **Ciné Woulé "Entre arts et marée"**

Edition 2021 : Programmation d'actions sur la thématique "culture en bord de mer" :

- projection de films en plein air
- Veillée culturelle mas é gwoup a po
- Lyannaj a mizik, steel pan et gwoka



*Juillet / Août 2021*

## 8. La promotion du tourisme



- L'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) de la Riviera du Levant a pour mission de conduire la stratégie de développement touristique du territoire.
- Conformément au code du tourisme, à la loi Notré du 07 Août 2015, le Conseil Communautaire de la Riviera du Levant (CARL) a acté la réorganisation territoriale des offices du tourisme de son territoire dans sa délibération n°2017 – CC-7S-DAJA du 18 juillet 2021.

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- L'Office de Tourisme Intercommunal est désormais chargé d'assurer :
  - L'accueil et l'information des touristes dans ses différents bureaux ;
  - La promotion touristique de la CARL, en coordination avec le Comité du Tourisme des Iles de Guadeloupe ;
  - La coordination des interventions des différents partenaires du développement touristique local ;
  - Les missions facultatives, définies dans la convention d'objectifs, en ce qui concerne la politique locale du tourisme.
- La feuille de route fixée suite au Comité de Direction était de structurer les services de l'OTI afin d'en faire un outil répondant au plus haut niveau d'exigence de service vis-à-vis des prospects, des clients, et de l'établissement public.
- Cette structuration a pour but de concrétiser le territoire d'expérience Riviera du Levant vis-à-vis de la destination Guadeloupe, des prospects/clients et des socioprofessionnels ; d'accompagner l'adaptation de l'offre aux attentes et aux comportements de la clientèle mais aussi de faciliter la rencontre entre l'offre et la demande.
- Afin d'atteindre ces objectifs la stratégie d'actions de l'OTI s'articule autour de 4 axes :
  - > **VALORISER** le territoire de la CARL dans toute sa diversité
  - > **PROFESSIONNALISER** l'ensemble des professionnels du tourisme
  - > **OPTIMISER** la satisfaction client
  - > **PERENNISER** la politique touristique par une démarche participative avec l'ensemble des acteurs du tourisme.

# LE BILAN FINANCIER DE 2021

## ○ INTRODUCTION

Le budget principal de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL) totalise en 2021 près de 31,294 millions d'euros de dépenses réelles de fonctionnement et 1,811 millions d'euros d'investissements.

## ○ LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2021, la Communauté d'Agglomération s'est consacrée à l'exercice de ses compétences dont 56% des coûts de fonctionnement concernent la collecte et le traitement des ordures ainsi que la sécurisation des milieux aquatiques. Une part significative du budget est également consacrée à l'action économique, dont le développement touristique, ainsi que les politiques sociales, sportives et culturelles. La fiscalité locale directe et indirecte ainsi que les dotations de l'État constituent les principales sources de financement.

## ○ LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 1,811 millions d'euros sur l'exercice 2021. Principalement autofinancés, ces coûts bénéficient pour la plupart de subventions d'organismes publics pouvant atteindre 80% du montant total du projet octroyés par la Région Guadeloupe, le Département, les fonds européens et l'Etat (DETR, ADEME notamment). Les opérations d'investissement de l'exercice portent principalement sur la modernisation des déchetteries, les études de sécurisation de milieux aquatiques tels que Grand-Baie, et les études pré-travaux de grands projets environnementaux que sont la mise en place du plan climat-air-énergie territorial (PCAET), des jardins partagés pédagogiques de Kervino.

## ○ LES DÉPENSES AUPRÈS D'ORGANISMES PUBLICS

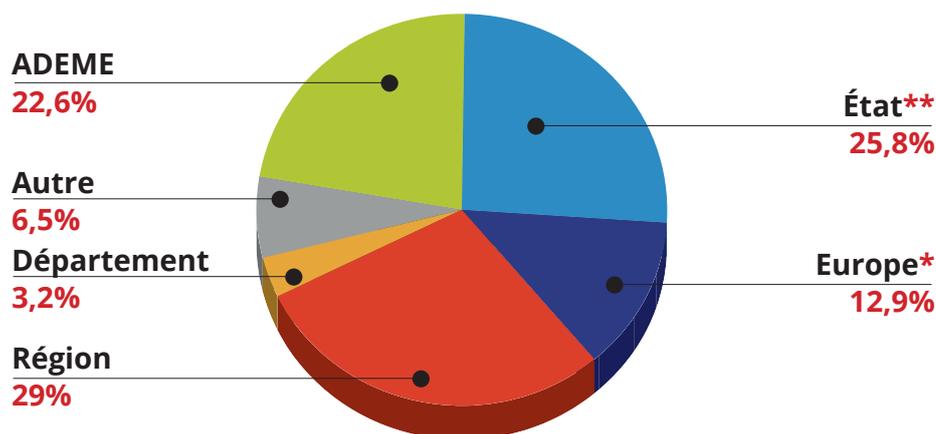
L'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) de la Riviera du Levant a pour mission de conduire la stratégie de développement touristique du territoire. Devenu Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) depuis 2018, son activité est financée par la taxe de séjour collectée par les hébergeurs du territoire pour le compte de la CARL. Cette taxe lui est intégralement reversée. En 2021, les dépenses de l'OTI se sont élevées à 824 573,34 euros.

En tant que EPCI membre du Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de la Guadeloupe (SMGEAG), la CARL a versé sur l'exercice 2021 une dotation initiale de 650 000 euros. En vertu de la loi du 29 avril 2021 rénovant la gouvernance des services publics d'eau potable et d'assainissement en Guadeloupe, le SMGEAG exerce de plein droit depuis le 1er septembre 2021 la compétence eau potable et assainissement sur le territoire levantin.

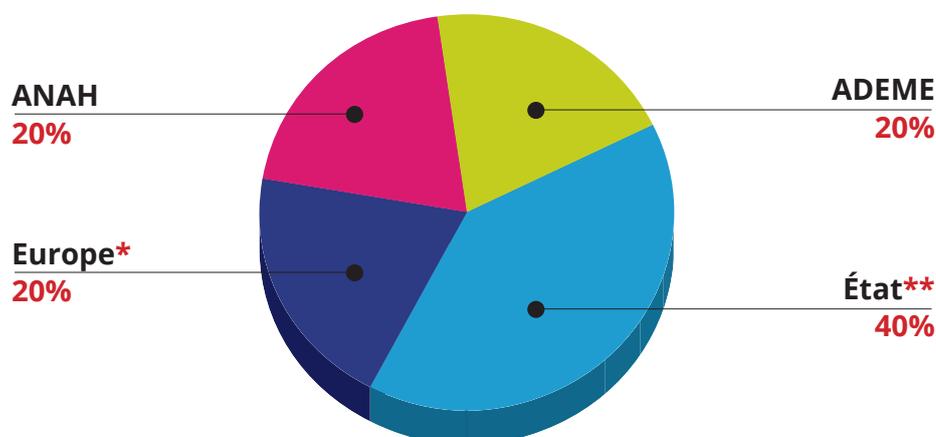
De même, la CARL a contribué à hauteur de 600 000 euros de dotation initiale pour constituer le Syndicat Mixte d'Innovation et de Valorisation (SINNOVAL) en charge de mener à bien le projet de construction de la première usine de valorisation des déchets en Guadeloupe en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) et la Région Guadeloupe. Ce même syndicat assure la collecte et le traitement des déchets sur le territoire levantin depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

## 1. Qui sont les co-financeurs des projets CARL ?

### ■ Qui sont les financeurs des projets CARL en général ?



### ■ Qui sont les financeurs des projets CARL en 2021 ?



\* EUROPE : FEDER / FSE

\*\* ETAT : DSIL, DETR, autres appels à projets SGAR, ANS, DEAL

## 2. Les éléments financiers clés

### EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2021

CHARGES DU PERSONNEL	<b>5 795 661,83 €</b>
TEOM	<b>17 152 017,00 €</b>
CFE	<b>4 161 579,00 €</b>
IFER	<b>375 500,00 €</b>
CVAE	<b>941 944,00 €</b>
TASCOM	<b>530 023,00 €</b>
Taxe de séjour	<b>1 285 966,82 €</b>
Taxe GEMAPI	<b>770 767,00 €</b>
Dotation globale de fonctionnement	<b>4 262 815,00 €</b>
Dépenses réelles d'investissement (hors reste à réaliser)	<b>1 811 464,99 €</b>
Dépenses réelles de fonctionnement	<b>31 294 330,40 €</b>
Attribution de compensation	<b>3 174 566,56 €</b>

**EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2021 - CARL**

RATIO 1 : DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (DRF) / POPULATION	<b>481,02</b>
RATIO 2 : Produit des impositions directes / Population	<b>198,17</b>
RATIO 3 : Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / Population	<b>603,32</b>
IFER	<b>375 500,00 €</b>
CVAE	<b>941 944,00 €</b>
TASCOM	<b>530 023,00 €</b>
Taxe de séjour	<b>1 285 966,82 €</b>
Taxe GEMAPI	<b>770 767,00 €</b>
Dotations globales de fonctionnement	<b>4 262 815,00 €</b>
Dépenses réelles d'investissement (hors reste à réaliser)	<b>1 811 464,99 €</b>
Dépenses réelles de fonctionnement	<b>31 294 330,40 €</b>
Attribution de compensation	<b>3 174 566,56 euros</b>

# 2021 EN IMAGES



## J'AI ME MON TERRITOIRE, JE TRIE CORRECTEMENT

**5 ERREURS DE TRI**  
À ÉVITER DANS MA POUBELLE JAUNE

- Les contenants en plastique, les canettes, les produits d'hygiène et les cartons ;
- Les contenants d'hygiène corporelle (déodorants, crèmes et autres produits corporels) ;
- Les cartons (à démonter avant) ;
- Les canettes et bouteilles en plastique (petites et grandes) qu'il vaut mieux aplatis plutôt que les compresser

Les contenants ne nécessitent pas de lavage avant d'être jetés. Les contenants en verre sans les bouchons vont dans les bacs d'apport volontaire et les grands cartons sont les bienvenus dans les déchets.



## SERVICE PUBLIC DE L'EAU : LES PARLEMENTAIRES S'IMPLIQUENT

La problématique de l'eau en Guadeloupe mobilise les élus et programmes cette semaine dans le cadre du projet de loi sur la création du Syndicat Mixte Ouvert (SMO).

L'une, organisée le 11 janvier par les parlementaires Dominique Theophile, Justine Bégin, Max Mathias et Hélène Vanquaque. Parmi les Priorités du Président : communication sur la gestion de ce service, meilleure facturation, l'eau à la future structure unique pour "rétablir une relation de confiance tout en leur permettant de s'exprimer sur des sujets qui les concernent pleinement".

Premier du cycle d'auditions qui se tiendront toute cette semaine à l'Assemblée Nationale afin de priorifier le projet des parlementaires soient solitaires face à cette année.

Mercredi 13 janvier, une seconde audition était organisée à l'initiative de la Délégation Parlementaire à l'Outre-Mer SIAEAG, les 6 présidents d'EPCI, le Président de Région, le représentant de la Présidence du Département, le directeur de l'Office de l'Eau et d'un certain nombre de parlementaires membres de la délégation à l'Outre-Mer.

Les élus représentant 80 % de la Population Guadeloupéenne ne comprennent pas l'utilité de la proposition de loi, alors qu'une récente OAP a validé le principe de la création d'un SMO Fin Finvier et sollicite officiellement la convocation par le Préfet de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) pour acter celle-ci. **Cédric Cornet, Président de la CARL**

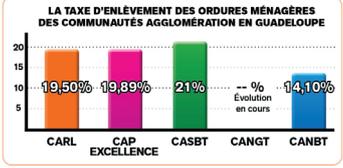


## UN BUDGET AU SERVICE DE LA POPULATION

Le 15 Janvier dernier la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant a tenu son premier Conseil communautaire de l'année. Organisé à la Désirade, l'une des 4 communes du territoire, ce conseil a été l'occasion de voter notamment le budget, et de pallier toutes les défaillances structurelles qui minent le budget de la CARL depuis sa création.

**UN BUDGET AMBITIEUX**  
Les dépenses d'investissement 2021 sont de 12M€ qui nous permettront d'assumer un programme d'investissement avec une seule ambition : garantir le mieux-être de la population. Plusieurs projets seront réalisés en ce sens, avec notamment :

- La maison des arts et de la culture, Sainte-Anne (1,5M€)
- Le marché d'intérêt communautaire, Saint-François (3M€)
- La construction de la déchetterie et ressourceurie du Gosier (3M€)
- Reprise des voies et réseaux divers (VRD) en entrée d'agglomération, à Grand-Baie (4M€)
- Des terrains de Foot de proximité sur l'ensemble des communes (800K€)



**UN BUDGET D'ANTICIPATION ET SÉRIEUX**  
Parce que gérer, c'est prévoir, nous ne devons pas oublier la dissolution annoncée du SIAEAG, qui aura des conséquences que la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant doit anticiper en responsabilité. En effet, dans cette hypothèse, la CARL se verra imputer pas moins de 12M€ de dettes fournisseurs, et verrait dans le même temps son effectif augmenter de 100 agents.

**UN BUDGET RESPONSABLE**  
Le déficit budgétaire de la compétence déchets ménagers et assimilés (DMA) de l'ordre de 3M€, adossé à la volonté de construire une unité de traitement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés nous contraint une fois de plus à la prudence, en votant un budget nécessairement responsable. Le Conseil communautaire a ainsi décidé de poursuivre le rééquilibrage des taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Ce dernier est désormais porté à 19,5% et celui de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties à 8%.

**UN BUDGET SOLIDAIRE**  
Le budget d'investissement confirme une forte volonté d'accompagner nos villes membres, avec un fonds de concours à hauteur de 500 000€ pour 2021. Il servira à cofinancer les investissements structurants portés par les communes.

Toujours dans cette volonté d'accompagnement de l'économie de notre territoire, le dégrèvement de la cotisation foncière des entreprises (CFE) a été porté à 800K€. Un geste fort en ces temps de crise sanitaire et économique pour soutenir les petites et moyennes entreprises exerçant dans les domaines de la restauration, l'hébergement touristique, la culture et le sport.



## LA DÉPUTÉE BÉGIN ET LE PRÉSIDENT CORNET : LE PLAN DE RELANCE EN DISCUSSION

Le Maire du Gosier et Président de la Riviera du Levant, Cédric Cornet, a reçu ce mercredi 10 février 2021, la députée de la 2ème circonscription Justine Bégin. L'objet de cette réunion : évoquer les projets du PPI, le plan pluriannuel d'investissement de la CARL, et de la ville du Gosier, qui pourront être accompagnés dans le cadre du plan de relance mis en place par le Gouvernement. Les nombreux projets des PPI de la collectivité et de l'établissement public, sont estimés respectivement à hauteur de 25 millions d'euros et à 67 millions d'euros. "Nous sommes le seul EPCI pré, car nous avons anticipé sur les financements. Aujourd'hui, nous avons un excédent fort et nous sommes déjà dans le mode action", a déclaré Cédric Cornet.

"Je vais accompagner le maire président dans le cadre de ses projets. Mon rôle en tant que député est de faire le lien sur ces grands dossiers entre l'Etat et le pouvoir local. Prochainement, je vais rencontrer le préfet de la Région Guadeloupe avec le président, pour pouvoir sécuriser l'aboutissement des projets dans le cadre de ce plan de relance", a précisé la députée Justine Bégin.

Une réunion avec le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales est prévue à la fin du mois.

Lire la suite sur le site de la ville : [www.villedugosier.fr](http://www.villedugosier.fr)



## ATA FAYA FACE A LA CRISE SANITAIRE

Face aux restrictions dues à la crise sanitaire COVID-19, le mythique groupe a mas saintannais a dû revoir à la baisse ses prévisions pour sa 20ème année d'existence.

**Au 20ème anniversaire pas comme les autres**  
Alors que le groupe a mas s'était organisé pour fêter sa 20ème bogies en grandes pompes, il a dû revoir à la baisse ses prévisions afin de préserver chacun des membres. Non sans exception, ATA FAYA s'est attaché à effectuer des travaux d'aménagement pour le local définitif qui a pour vocation de devenir un véritable espace de vie destiné aux adhérents et plus largement, aux saintannais.

**Un groupe a mas 100% sécuritaire**  
ATA FAYA a préféré jouer la carte de la sécurité cette année, de façon à protéger son public, jeune parfois même très jeune.

Aussi, seules deux rencontres ont lieu pour cette édition de Carnaval 2021 afin de marquer le coup : Dimanche gras et mercredi des cendres. Deux journées d'échanges et de partages autour de karnari kott, jeux et autres animations musicales au local.

Retrouvez toute l'actualité du groupe sur Facebook : [Atafaya.de.Ste-Anne](https://www.facebook.com/Atafaya.de.Ste-Anne), sur Instagram : [ata\\_faya](https://www.instagram.com/ata_faya), sur WhatsApp : 0890 89 81 84.



## LA DÉSIRADE EN LICE POUR DEVENIR LE VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS

Nous avons longtemps gardé le secret, aujourd'hui nous pouvons partager l'information avec vous : la commune de la Désirade fait partie des plus beaux villages de France. Elle a été sélectionnée pour représenter la Guadeloupe, et plus largement l'Outremer à l'émission Le Village préféré des Français, présentée par Stéphane Bern, sur France 3.

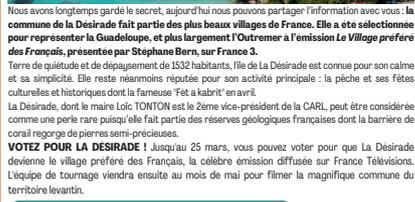
Terre de qualité et de dépaysement de 1532 habitants, l'île de la Désirade est connue pour son calme et sa simplicité. Elle reste néanmoins réputée pour son activité principale : la pêche et ses fêtes culturelles et historiques dont la fameuse 'Fât a kabrit' en avril.

La Désirade, dont le maire Loïc TONTON est le 2ème vice-président de la CARL, peut être considérée comme une perle rare puisqu'elle fait partie des réserves géologiques Françaises dont la barrière de corail regorge de pierres semi-précieuses.

**VOTEZ POUR LA DÉSIRADE !** Jusqu'à 25 mars, vous pouvez voter pour que La Désirade devienne le village préféré des Français, la célèbre émission diffusée sur France Télévisions. L'équipe de tournage viendra ensuite au mois de mai pour filmer la magnifique commune du territoire levant.

**COMMENT VOTER ?**  
Sur internet en tapant le lien suivant : <https://bit.ly/3bG78xJ>  
C'est la 12ème photo, cliquez dessus !  
ou par téléphone au 3245 (0,80€ - prix de l'appel)

LE VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS 2021



Envoyé en préfecture le 12/05/2023  
Reçu en préfecture le 12/05/2023  
Publié le  
ID : 971-200041507-20230426-2023CC3S\_TPI\_36-DE

# Au service de la Population



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
à statut intercommunal

## JE DEVIENS ENTREPRENEUR GRACE À LA RIVIERA DU LEVANT

Du 12 au 23 Avril prochain la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant met à la disposition du public levantin une formation gratuite. Au cours des 2 semaines de formation qui se tiendront à l'hôtel Arawak du Gosier, la formation certifiée « Je Deviens Entrepreneur » permettra aux futurs entrepreneurs de finaliser leurs projets de création d'entreprise et d'accéder, par la suite, à l'ensemble des services de l'ADIE.

**«Je deviens entrepreneur»** c'est en résumé deux semaines de formation, organisées par la CARL en collaboration avec l'ADIE. Les objectifs visés sont très précis :

- Connaître les points forts pour mener à bien un projet
- Définir la stratégie commerciale
- Construire les prévisions financières
- Choisir le statut juridique adapté à la situation de l'acteur économique et de son projet



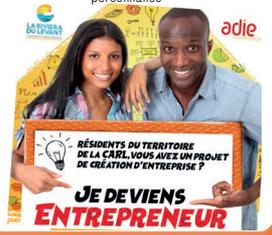
**UN SUIVI ...**  
À la suite de la formation, les participants pourront bénéficier d'avantages dans l'aide à la poursuite de leurs projets, par l'intermédiaire des services de l'ADIE notamment. Ils pourront ainsi prétendre à :

- un financement jusqu'à 10 000 € avec un accès à des aides complémentaires : prêt d'honneur, primes locales (sous conditions),
- des solutions d'assurances professionnelles et automobiles à des tarifs négociés avec des assureurs partenaires.
- un coaching à la carte et personnalisé

### A QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

La formation «Je deviens entrepreneur» s'adresse à :

- Tout porteur de projet ayant un projet de création d'entreprise tout secteur d'activité : commerce, artisanat, bâtiment, service, conseil, activités artistiques, etc.,
- Résident sur le territoire de la CARL
- Disponible sur la durée de la formation et motivé pour suivre l'ensemble des ateliers



# Au service de la Population



## Séance d'installation du Comité Syndical du SMO SINNOVAL

Lundi 10 mai 2021



### COMPOSITION DU BUREAU

- Président : **CÉDRIC CORNET, CARL**
- 1<sup>er</sup> vice-président : **Fabrice JASARON, CANGT**
- 2<sup>ème</sup> vice-président : **Loïc TONTON, CARL**
- 3<sup>ème</sup> vice-président : **Pierre PORLON, CANGT**
- 4<sup>ème</sup> vice-président : **Michel HOTIN, CARL**

Ce lundi 10 mai 2021 a été une date fondatrice pour le projet SINNOVAL qui devient officiellement un établissement public de coopération intercommunale. Les membres de son instance de décision, le comité syndical, ont été élus à l'occasion de la séance d'installation.

**Cédric CORNET, élu à l'unanimité, devient le premier président du Syndicat d'Innovation et de Valorisation SINNOVAL.**

Les communautés d'agglomération de la Riviera du Levant et du Nord Grande-Terre forment ce nouveau syndicat. Elles lui transfèrent leurs compétences en matière de collecte des déchets.

S'en suivra la mise en œuvre du projet phare : l'Unité de Valorisation Matière et Énergie (UVME) qui verra le jour en 2023, sur le territoire du Moule.

## SO FISH SO FRESH, L'UNIQUE POISSONNERIE DE DÉSIRADE

L'île de la Désirade est réputée pour la fraîcheur et la qualité de ses produits de la mer car ceux-ci sont sans chlorodène. Située à 25 km du continent, l'île est le premier port de pêche de la Guadeloupe. La poissonnerie **So fish so fresh** est l'unique espace de vente de poissons et de fruits de mer de l'île. Sa responsable, **Mireille Saint-Éloi**, a fait une reconversion professionnelle. Ancienement secrétaire comptable, Mireille a fait le choix d'ouvrir cette poissonnerie il y a quelques années. Il faut dire qu'elle vient d'une famille de marins-pêcheurs !

**«Quand les pêcheurs rentrent de mer, la quasi-totalité des produits était acheminée vers la Guadeloupe et il était difficile pour les Guadeloupéens de passer de trouver du poisson frais».** Aujourd'hui, la poissonnerie s'est diversifiée et propose des produits transformés tels que des rillettes préparées sur place au laboratoire, ou encore des brochettes, du poisson assaisonné, du poisson fumé et du poisson salé.

Mireille Saint-Éloi qui ne regrette pas sa conversion, appelle les jeunes à créer leur propre emploi, car il y a beaucoup à faire sur cette belle île et appelle la population toute entière à voter pour son île en composant le 3245, ou en se connectant au site francetv.fr -> le village préféré des Français

# Au service de la Population



## 5 JUIN : JOURNÉE DU GWÓ KA



# Au service de la Population



## LA CARL, PARTENAIRE DES PROCHAINS JEUX DE LA CARAÏBE



La Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant, représentée par Richard Albert, Vice-Président Olympique et Sportif GUADELoupéen (CrosQuai) au sujet des Jeux de la Caraïbe. Proche du 29 Juin au 3 Juillet 2022, cet événement sportif majeur réunira pas moins de 20 pays caribéens sur différents sites de la région.

**«Les jeux de la Caraïbe 2022 se veulent le vecteur d'une véritable relance de l'économie».** Ainsi a pu être résumé l'ambition du projet de cette édition à venir, par le président du CrosQuai, Alain Sogéze.

Ferme et encore sensibilisation au développement durable... La prochaine édition de cette manifestation pour la Riviera du Levant de s'investir et d'apporter sa compétence aussi diverse que variée. Il était, donc normal valeurs défendues par notre établissement.

Les bénéfices escomptés pour le territoire sont aussi nombreux. Allant de réservations de nuitées par les équipes et leurs staffs à des couverts pour restaurer ces mêmes équipes.

C'est Pierre et Vacances à Sainte-Anne qui a été choisi pour être le village de jeu de la Caraïbe. L'ensemble des délégations y sera d'effet hébergé tout le long de la manifestation. Les équipes pourront s'y restaurer, se soigner, et goûter leurs victoires.

# La UNE Au service de la Population



## APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT et de Contrat de Relance et de Transition Écologique

La CARL accompagne les porteurs de projet qui souhaitent participer activement au développement vertueux du territoire sur les thématiques suivantes :

- Énergie et climat - Mobilité durable et décarbonée - Économie circulaire - Cohésion sociale - Agriculture et alimentation locale - Préservation de la biodiversité et des milieux naturels - Dynamisation des centres bourgs et lutte contre - l'artificialisation des sols

Transmettez-nous une présentation détaillée de votre activité (statut et coordonnées + domiciliation, nature et descriptif du projet).  
Date limite des candidatures : vendredi 16 juillet 2021

Fiche infos à remplir en ligne  
0590 48 47 47  
93 Boulevard du Général de Gaulle - 97190 Le Gosier  
carl@rivieradulevant.fr

La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant s'engage dans une démarche élaboration du **Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)** en collaboration avec les services de l'Etat, ses communes membres et ses partenaires. Dans cette optique un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** est lancé afin d'identifier les acteurs présents au sein des communes membres de la CARL et qui souhaiteraient participer activement à un développement vertueux du territoire.

- Les structures aptes à répondre à cette AMI : associations, entreprises, collectivités territoriales.
- Chaque opérateur devra transmettre une présentation de son activité détaillée de la façon suivante :
- Statut du porteur de projet et coordonnées
  - Domiciliation de l'activité
  - Nature et descriptif de l'activité

L'objectif du président, Cédric Cornet est d'offrir un partenariat solide et des canaux de financement aux projets portés par les forces vives du territoire.

**La date limite de réception des projets est fixée au vendredi 16 juillet 2021 avant 12h.**  
Afin de candidater, chaque soumissionnaire est invité à remplir le modèle de fiche projet téléchargeable sur la page Facebook Riviera du Levant - Officiel.  
Il est possible de joindre en complément un document de présentation du projet au format souhaité.

Envoyé en préfecture le 12/05/2023

Reçu en préfecture le 12/05/2023

Publié le



ID : 971-200041507-20230426-2023CC3S\_TPI\_36-DE



# LA RIVIERA DU LEVANT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
LE GOSIER / SAINTE-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIRADE

